# Coup d'oeil général sur l'éducation et l'instruction publiques en France, avant, pendant et depuis la Révolution.

**Numéro d'inventaire** : 1983.00178
**Auteur(s)** : Basset
**Type de document** : imprimé divers
**Éditeur** : Colas (L.), imprimeur-libraire (rue du Petit-Bourbon-St-Sulpice, en face de la rue Garencière Paris)
**Imprimeur** : Fain
**Période de création** : 1er quart 19e siècle
**Date de création** : 1816
**Description** : Couverture muette verte. Des rousseurs.
**Mesures** : hauteur : 216 mm ; largeur : 139 mm
**Notes** : Traite de tous niveaux d'enseignement.
**Mots-clés** : Politique de l'éducation
**Filière** : Elémentaire et post-élémentaire
**Niveau** : non précisée
**Autres descriptions** : Langue : Français
Nombre de pages : 36

# COUP D'OEIL GÉNÉRAL
## SUR L'ÉDUCATION
## ET L'INSTRUCTION PUBLIQUES
## EN FRANCE,

AVANT, PENDANT ET DEPUIS LA RÉVOLUTION.

---

*Quod enim munus reipublicæ afferre majus, meliusve possumus, quàm si docemus atque erudimus juventutem? his præsertim moribus ac temporibus, quibus ita prolapsa est, ut omnium opibus refrænanda atque coercenda sit.*

Cic., de Divinatione, lib. II.

I. Pendant l'époque la plus désastreuse pour la France, sa langue a acquis une foule d'expressions nouvelles et nécessaires pour exprimer le choc des grandes passions; mais en même temps elle en a perdu d'autres qui étaient consacrées par le temps et par l'usage. C'est ainsi que le républicanisme avait supprimé les mots de *corps*, de *corporations*, et surtout d'*esprit de corps*, comme ne devant plus rappeler ce qu'il avait si inhumainement anéanti. Tout est changé, et il nous est permis aujourd'hui d'avouer non-seulement que nous faisons partie d'un *corps*, mais même de le soutenir par ce que l'on appelle *esprit*

*de corps.* Cet esprit est dans une grande association, ce que l'*esprit public* est dans toute une nation, son ensemble, sa force et sa sûreté. On est convenu depuis long-temps qu'une monarchie devait ressembler à une grande famille, réunie par les mêmes sentimens, les mêmes devoirs et les mêmes intérêts, et surtout par les mêmes droits au bien fait en commun. La monarchie se sous-divise en différentes branches d'administration, qu'on peut considérer comme autant de familles particulières, chargées de veiller au bien-être de la grande famille. Mais on a remarqué que plus les familles étaient nombreuses, plus il était difficile d'y maintenir l'union. C'est ainsi que l'université royale de France, tout en contribuant au bien général, froisse malgré elle quelques intérêts particuliers, et se trouve en butte aujourd'hui aux entreprises turbulentes de plusieurs de ses membres.

Sans m'abaisser jusqu'à réfuter toutes les erreurs dont on a bercé le public sur le corps enseignant, sans chercher à démentir toutes les faussetés avancées pour donner du crédit à la méchanceté, sans faire de grands efforts pour démasquer l'imposture et l'hypocrisie, sans chercher à répondre par l'évidence à des libelles diffamatoires, je tâcherai de défendre l'université dans la guerre ouverte et injuste qu'on lui fait, en exposant une partie du bien qu'elle a produit depuis son origine.

II. Avant de prouver des torts à nos ennemis, ne sommes-nous pas en droit de leur rappeler cette joie universelle et cet enthousiasme raisonnable, qui éclatèrent au moment de la renaissance de l'université? Que

de pères, que de mères, les larmes aux yeux, s'écrièrent : « Enfin nos enfans auront donc une éducation et une instruction solide ! enfin le vague des opinions et les essais infructueux ne les condamneront plus à l'ignorance ! enfin le corps enseignant va offrir à la société une nouvelle source d'existence : ses devoirs seront tracés, ses lois fixes, ses récompenses assurées, et son avenir garanti par la plus pure et la plus juste reconnaissance. » Ont-ils déjà oublié, nos détracteurs, que le jour de l'installation fut un jour de fête, puisqu'il était consacré au bonheur de tous les âges et au bien-être de tous les Français ? Ont-ils oublié que c'est sur des preuves de zèle et de talens et sur des services rendus à la jeunesse, que tous les anciens fonctionnaires ont été conservés ou admis sous les nouvelles bannières ? Sans se déclarer l'apologiste de ce qui est mal, on est forcé d'admettre que toute institution humaine est marquée au coin de l'imperfection. Depuis les commencemens de la civilisation, après des siècles de pensées, de corrections et de modifications, ne raisonne-t-on pas encore aujourd'hui sur l'art de gouverner les hommes ? Est-il un code, quelque bon qu'on le suppose, qui n'ait eu ses périodes et ses changemens ? Et l'on voudrait que le gouvernement de la jeunesse, posé sur ses bases il y a six ans, eût déjà atteint son dernier degré de maturité et de perfection ! Il ne faut point aigrir nos maux par la plainte amère, ni par le poison des passions haineuses : voir les vices d'une administration est chose aisée pour l'observateur impartial et éclairé ; mais c'est